





Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030":

Convention d'application communale



Commune d'Houdain

Sommaire

| Sommaire | 3 |
|--|----|
| Préambule | 4 |
| Projet de quartier « Le Haut d'Houdain » | 5 |
| Cartographie | |
| Portrait statistique | 6 |
| Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier | 7 |
| Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer | 7 |
| Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier | 7 |
| Objectifs poursuivis sur le quartier | 8 |
| Organisation et pilotage local du projet de quartier | 12 |
| Modalités de pilotage communal | 12 |
| Modalités d'animation du partenariat | 12 |
| Modalités d'animation citoyenne | 13 |
| Les signataires | 14 |

Préambule

Sur la CABBALR, **25** quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme "quartiers prioritaires pour la politique de la ville" (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme "quartiers d'intérêt communautaire" (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Projet de quartier « Le Haut d'Houdain »

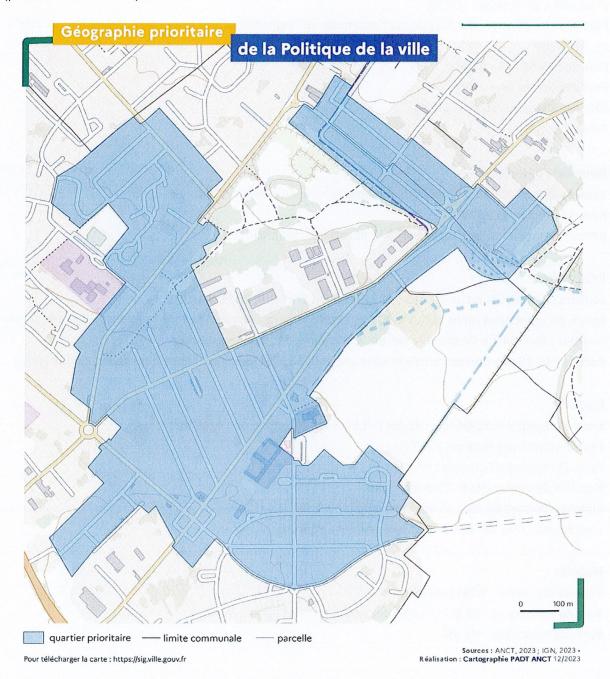
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier: QP 06 20 17

Commune concernée : Houdain, Haillicourt

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données sig-ville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Surface: 62 hectares.

Population: environ 3 000 habitants (+400 par rapport à 2015) soit 42% de la population d'Houdain.

Peuplement:

Proportion de femmes: 51,8%

Part des - de 25 ans : 39,7 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération), dont 24,3% de 0-14ans et 15,4%

de 15-24ans

Part des 25-59 ans : 42,6% Part des 60 ans et + : 18%

Ménage d'une personne: 28,2%

Femmes seules: 62,9%

Revenus, pauvreté:

Taux de pauvreté: 39,3 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Revenu médian: 10 920€

Recours aux prestations sociales: 774 allocataires bénéficiaires

Education:

Ecoliers: 125 élèves en maternelle, 181 élèves en primaire, 227 collégiens

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du

quartier : 83 (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 35,6% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération)

Emploi:

Taux d'emploi des 15-64 ans : 42,5% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Taux d'emploi des femmes : 31,6%
Taux d'emploi des hommes : 54,2%

Nombre de demandeurs d'emploi : 344

Part des femmes de 16 à 25 ans sans emploi : 40,4% Part des hommes de 16 à 25 ans sans emploi : 29,4%

Habitat:

Parc de logement : 1094 logements

Part du parc social : 82,9% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des locataires : 91,5%

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Des problématiques de santé (alimentation, santé physique et mentale) et le non-recours aux soins
- Des difficultés d'accès aux droits et aux services
- Des difficultés parentales
- Des freins à la mobilité des habitants
- Un isolement des séniors
- Des difficultés d'insertion professionnelle et de retour à l'emploi
- Une réussite éducative inégale
- Un accompagnement limité de la jeunesse
- Une faible participation citoyenne

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

Des dispositifs préexistants à articuler et renforcer pour répondre aux besoins des habitants :

- Santé : Épicerie solidaire, partenariat MIPPS, mutuelle communale, Plans CABBALR, projet installation médecins...
- Insertion sociale: Conventions famille de France, Veolia, EDF, Centre de formation, France services, espace emploi proximité, prévention, journées thématiques CABBAR, Région, Département et partenaires...
- Parentalité: Mips, PMI, RAM, stages, référent CTG...
- Mobilité : Pass mobilité, aides au permis, aide France travail, Région ...
- Séniors : Permanences Séniors, CCAS, tissus associatif local, sport santé, Vacances Séniors, Béguinage...6
- Emploi : Présence relais de quartier, espace de proximité, organisation de journées de l'emploi, insertion, ERBM...
- Education : Projet PRE et PEDT, CLEA CABBALR, tissu associatif...
- Jeunesse : Tissus associatif, Club de prévention, collège de proximité, PEDT, Aménagements Fosse 7...
- Citoyenneté: Tissu associatif et sportif, collège, écoles, projets culturels, sportifs communaux et intercommunaux...

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Le logement et le cadre de vie : attractivité du quartier, rénovation urbaine, réhabilitation énergétique, développement des mobilité, qualité du cadre de vie... à articuler avec le renouvellement urbain6
- La tranquillité: accompagnement contre toutes formes de violences, accès aux droits et aux services publics.
- La santé des habitants : prévention, accès aux soins pour tous, bien-être, soutien à la parentalité.
- La citoyenneté et l'emploi : participation des habitants, réussite éducative, accès aux droits et aux services publics, éducation populaire, insertion socio-professionnelle
- Le lien aux associations et la dynamique partenariale au sens large

Objectifs poursuivis sur le quartier

Au sein de la stratégie intercommunale, la Commune travaillera prioritairement sur les objectifs suivants :

| ENJEU1: DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES | | | |
|---|--|---|--|
| Objectifs de la stratégie intercommunale du contrat de ville | | Objectifs opérationnels pour le quartier | |
| Faciliter l'accès aux droits, aux soins et | Renforcer le repérage des publics éloignés du droits | Mener un diagnostic collectif sur les publics éloignés des droits Construire un plan d'information et communication | |
| aux services | Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité | Construire d'un plan d'information et communication Installer des professionnels de santé sur le haut d'Houdain en lien avec les problématiques recensées Renforcer la réactivité et les moyens agents du CCAS pour accompagner les usagers en difficulté, en lien avec les partenaires Développer l'accompagnement à la mobilité vers les services Développer les permanences auprès des habitants | |
| | Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques | Construire un plan d'information et communication Déployer des permanences France services et du CCAS dans le quartier Renforcer le lien humain par des échanges directs intervenants / acteurs (ateliers, lieux d'écoute) Proposer un accompagnement numérique | |
| Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et | Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition | Déployer des permanences du CCAS dans les quartier Développer l'accompagnement à la mobilité : | |
| mentale | Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives | Favoriser l'installation de médecins généralistes sur le quartier avec les partenaires santé Développer des espaces d'information / bilan santé Renforcer le partenariat et l'intervention des acteurs de la santé sur le territoire : CLS, MIPPS, SIVOM, clubs de prévention Prévenir les conduites à risque, notamment en milieu scolaire | |

| | Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être | Proposer des activités sportives dans les espaces publics (Fosse 7- La Plaine) et de nature chemin de randonnée, euro-véloroute) Développer les actions sport santé, notamment à destination des enfants et des jeunes, dont en milieu scolaire Développer les temps d'échanges entre les jeunes et le tissu associatif local pour co-construire l'offre d'animation jeunesse Développer les activités à destination des séniors Faire connaitre et valoriser l'offre d'animation locale |
|---|---|---|
| Prévenir les violences, accompagner les victimes | Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme | Sensibiliser l'égalité hommes/femmes et la lutte contre le sexisme dès le plus jeunes et dans toutes les activités éducatives, sociales et de loisirs Développer les espaces et temps d'échanges, de débat et d'expression citoyenne (en rappelant les valeurs de la république en transversal) |
| | Lutter contre le harcèlement scolaire | Développer les ateliers et débats sur le harcèlement en milieu scolaire et dans les activités culturelles et civiques Prévenir les risques régulièrement Renforcer l'accompagner les victimes |
| | Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes | Développer la prévention des discriminations dans toutes les actions éducatives, culturelles et de loisirs, notamment en milieu scolaire Améliorer la réactivité des service dans la sécurisation et l'assistance aux des victimes Sensibiliser les familles régulièrement pour que chacun (homme, femme, enfant) connaissent ces droits |

| ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS | | | |
|---|---|--|--|
| Objectifs de la stratégie intercommunale du contrat de ville | | Objectifs opérationnels pour le quartier | |
| Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers | Lever les freins à la mobilité | Coordonner le déploiement des offres mobilité Multiplier les informations sur les mobilités existantes et les dispositifs accessibles (aux différents publics) : eurovélo5, BHNS, transports séniors, navette. Développer l'accompagnement à la mobilité vers les services | |
| quartiers | Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation | Aller vers les personnes éloignées de l'emploi pour les mobiliser, les motiver et les orienter dans les dispositifs existants Concrétiser un plan de mobilisation annualisée des ressources | |
| | Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants | Mettre à profit les dispositifs d'inclusion et d'accompagnement existants (DACIP) Faire adhérer les décrocheurs et les personnes sans emploi au parcours d'accompagnement du CCAS Identifier et incrémenter dans chaque parcours d'accompagnement des aides pour lever les freins connexes : motivation, estime de soi mobilité, ressources financières, accès aux droits, accompagnement psycho-social Amplifier et développer l'accès aux dispositifs d'insertion et la mise en réseau des acteurs Créer un "Espace Emploi " au CCAS et un programme annuel en lien avec les réseaux de l'emploi | |
| | Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire | Construire un plan d'information et communication régulière Favoriser les activités innovantes, créatives et expérimentales Développer les temps de rencontre entre habitants et acteurs économiques / et formateur Renforcer le recours aux dispositifs existants : PACTE, Chance, Les entreprises s'engagent, DACIP, notamment pour les jeunes NEETS (Missions Locales, Pôle Emploi, Centres de Formation, Relais, Chantiers, entreprises) Décloisonner les interventions des acteurs sur la chaîne de l'emploi – formation – insertion et lever les effets de concurrence entre les dispositifs de l'emploi. Sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise, notamment en renforçant l'offre de stages de troisième à destination des élèves de collège en REP/REP+ Favoriser et valoriser l'alternance Sensibiliser les habitants et les partenaires aux recrutement non-discriminatoire | |

| Objectifs de l | a stratégie intercommunale | Objectifs opérationnels pour le quartier |
|--|--|---|
| du contrat de ville | | |
| Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les | Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers | Renforcer la participation des habitants à l'ERBM Sensibiliser aux transitions écologique et valoriser l'appropriation d'habitudes écologiques |
| enjeux de transition écologique | Développer l'offre de mobilité douce | Multiplier les informations sur les mobilités et les dispositifs existants pour les différents publics : eurovélo5, BHNS, transports Séniors, navette |
| | Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés | Faire connaitre et développer les temps de participation citoyenne : coparticipation, information, actions festives et culturelles dans la zone du quartier en renouveau |
| Associer les habitants aux transitions urbaines et environne- mentales | Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030 | Favoriser et valoriser la participation des habitants à la fabrique du quartier |
| | Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie | Sensibiliser aux transitions écologique et valoriser l'appropriation d'habitudes écologiques |
| Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers | Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes | Favoriser et valoriser la participation des jeunes à la fabrique du quartier Développer la présence d'animateurs et médiateurs sur l'espace public et l'aller vers les jeunes (club ados, clubs de prévention, associations sportives et culturelles |
| | Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers | Renforcer le rôle de facilitateur des services de la commune, avec le déploiement d'un contrat adulte-relais Favoriser l'émergence des idées citoyennes et développer la pratique de brainstorming régulièrement |

Organisation et pilotage local du projet de quartier

Modalités de pilotage communal

Composé de l'ensemble des acteurs de la politique de la ville sur le territoire, le **comité de pilotage** sera réuni à minima une fois par an afin de suivre et piloter la politique de la ville sur le quartier du Haut d'Houdain. Cette instance réunira :

- Les représentants techniques et politiques de la commune : élu.es, services jeunesse, service associations-sports, service éducation, service culture, service communication, CCAS, référent CTG,
- Les représentants de l'Etat,
- Les services de la CABBALR,
- Les partenaires institutionnels associés : CAF, club de prévention, SIVOM, MIPPS, RAM, département, région, France travail, ministère de justice, éducation nationale, bailleurs...
- Les **associations locales** investies : Service de Prévention Spécialisée Maurice Schumann, Familles de France...
- Les habitants et représentants habitants volontaires

Le pilotage de la politique de la ville sera étroitement **articuler avec le projet social communal – PRE, PDET.**

- Réunions mensuelles des services en Cotech,
- Analyse concrète des besoins du QPV par thématiques -et travail collectif interservices à l'échelle communale, interne sur le terrain ; à l'échelle du quartier – le terrain, les habitants...; à l'échelle (des interfaces) Etat/ CAF / CABBALR
- Proposition d'actions (transversales, conjointes et liées) de la thématique dans chaque service concerné;
- Écriture de la fiche action commune simplifiée et déclinée par service;
- Présentation mensuelle validation des étapes en COPIL Proposition des actions à traiter (ponctuelles, annuelles, renouvelables...) pour validation effective des élu-es.
- Intégration impérative des phases d'anticipation du projet global et ses déclinaisons
- Construction en convergence du PEDT et du PRE et des actions sociales C.C.A.S

Modalités d'animation du partenariat

L'animation du partenariat local reposera d'une part sur la commune d'Houdain. Le **GAT** interne à Houdain sera l'occasion de préciser et suivre les modalités d'animation citoyenne mises en œuvre, l'évaluation, les temps d'information, le recueil de l'expression citoyenne, le soutien aux initiatives, les démarches de concertations...

L'animation du partenariat local reposera d'autre part sur les associations et partenaires institutionnels qui seront régulièrement réunis à l'incitative de la commune pour proposer des actions et conduire la **programmation**.

Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES LEA - MINES

0 9 JUIL, 2024





Isabelle RUCKEBUSCH, Maire d'Houdain

HÖUDAIN

Rojewsk

Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay-Artois Lys Romane

1

Jacques BILLANT, Préfet du Pas-de-Calais

La commune et les partenaires auront enfin la charge de **suivre et évaluer** les actions mises en œuvre. Il s'agira de déterminer les outils communs du diagnostic, de l'analyse et de l'évaluation, le calendrier et la fréquence des comptes-rendus. L'évaluation impliquera à la fois les services de la commune, les partenaires associés, la CABBALR, les associations partenaires et les habitants sont l'avis sera recueilli. Il s'agira dévaluer autant la programmation et le partenariat que les résultats des actions et leurs impacts pour les faire évoluer. Chaque année, les partenaires participeront à produire des comptes-rendus d'analyse et d'évolution et le bilan mi-parcours en 2027.

Modalités d'animation citoyenne

Afin de répondre d'assurer un dialogue constant avec les habitants du quartier, la commune d'Houdain prévoit :

- Un agent de terrain en lien direct avec les habitants,
- Un Plan d'action conjoint et coordonné des services Action sociale, Jeunesse, Associationssports, Éducation, Culture et Communication de la commune pour répondre aux besopins multiples des habitants,
- Une actualisation régulière des besoins sociaux recensés et la réalisation d'un diagnostic partagé partenarial et participatif,
- Des points d'étape annuel en Comité de pilotage sur les modalités d'animation citoyenne mises en œuvre.
- Des temps de dialogue et de concertations réguliers des habitants